

Mise en œuvre du contrôle de performances bovins allaitants dans les Départements d'Outre Mer

Setting-up of performance recording of beef cattle in the French Overseas Departments.

M. NAVES(1), O. LEUDET(2), S.BLEUBAR(3), H.MARINELY(4), C.VERTUEUX(4), O. LETELLIER(5), J.L. CAMINADE(6)
(1) INRA-URZ, Prise d'Eau, 97170 Petit Bourg, (2) Institut de l'Elevage, Service Contrôle des Performances, 9 rue André Brouard, 49105 Angers Cedex 02 (3) EDE Guadeloupe, Maison de l'Agriculture, Rond Point Destrellan, 97122 Baie Mahault, (4) EDE Martinique, Place d'Armes, 97232 Le Lamentin, (5) EDE Guyane, Chambre d'Agriculture, 8 Av. Général de Gaulle, 93000 Cayenne (6) EDE Réunion, BP 134, 97410 Saint-Denis de la Réunion

INTRODUCTION

La présente communication vise à faire le point sur les récents développements des contrôles de performances des bovins allaitants dans les Départements français d'Outre Mer (DOM : Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion), sur les conditions de leur application au contexte particulier des systèmes d'élevage en place, ainsi que sur leur importance dans le cadre des orientations d'amélioration génétique mises en œuvre dans chacun de ces DOM.

1. SYSTEMES D'ELEVAGE

Les DOM représentent au total un cheptel bovin de près de 160 000 têtes (tableau 1). Ce cheptel est en grande majorité constitué d'animaux exploités pour la production de viande, sauf à la Réunion où un élevage laitier conséquent est aussi présent. Les systèmes d'élevage allaitants, le plus souvent de type naisseur-engraisseur au pâturage, sont au demeurant très variables. La plupart des troupeaux naisseurs sont conduits en plein air, sur pâturages naturels ou prairies permanentes. On note aussi à la Réunion la présence de cultures fourragères, occupant 16 % des surfaces destinées à l'élevage. La taille des élevages est très variable, avec une forte proportion de troupeaux de taille relativement modeste, en particulier aux Antilles où plus de 90 % des élevages exploitent moins de 20 têtes, contre 80 % environ à la Réunion et en Guyane. Ces troupeaux se retrouvent le plus souvent, notamment aux Antilles, au sein d'exploitations familiales de polyculture-élevage, souvent peu organisées. A l'opposé, en particulier à La Martinique et en Guyane, existent des grands troupeaux pratiquant des conduites de type "ranching". Il existe aussi des ateliers d'embouches ou d'engraissement spécialisés, notamment à la Réunion et à la Martinique, où est pratiqué un engraissement intensif avec des rations à base de fourrages cultivés ou de sous produits, avec une complémentation. Des différences importantes existent entre DOM, liés tant à la structure des exploitations, qu'aux conditions écologiques et agro-climatiques des zones d'élevage : zone à saison sèche marquée en Guadeloupe et à la Martinique ; région d'altitude tempérant les effets du climat tropical à la Réunion ; climat équatorial très humide en Guyane.

2. ORIENTATIONS GENETIQUES

Différents types génétiques sont exploités (voir tableau 1) suivant la localisation géographique, le contexte historique et les programmes de développement de l'élevage qui ont été mis en œuvre, notamment les orientations choisies par les professionnels. Ainsi, le cheptel guadeloupéen est caractérisé par l'existence d'une souche importante (15 000 vaches environ) d'une race rustique particulière, le bovin Créole, d'origine ancienne et très bien adaptée au contexte d'élevage de cette région. A la Martinique et en Guyane, le choix a été fait au début du 20^{ème} siècle d'importer des animaux Brahman américain, qui représentent actuellement la base du cheptel allaitant martiniquais et guyanais. A la Réunion, dans des conditions plus favorables, une large place est faite depuis le milieu du

20^{ème} siècle aux races spécialisées (pour la viande : Limousine, Blonde d'Aquitaine, Charolaise). Cependant, la part la plus importante – de 42 à 86 % – du cheptel des DOM est constituée de croisements non contrôlés.

Tableau 1 : effectif et % de bovins par race (R.) et par DOM

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Effectif total	70437	39885	11352	38289
Taille moy.	7,6	7,5	29,3	13,3
Créole (%)	45,3	0,9	2,3	0
Brahman (%)	0	9,0	43,6	0
R. à viande	0,7	1,9	0,1	19,1
R. rustiques	0	0	8,1	0,7
R. laitières	< 0,1	2,0	3,6	23,1
Croisés (%)	54,0	86,2	42,3	57,1

3. ENCADREMENT DES ELEVEURS ET CONTROLE DE PERFORMANCES

L'organisation et l'encadrement des professionnels est d'origine récente dans les DOM : première structuration de coopératives à partir des années 1950 ; création des EDE dans les années 1990 ; mise en œuvre de l'identification pérenne et généralisée à partir de 1997. Dans ce contexte, le contrôle des performances bovin allaitant revêt un caractère nouveau et présente des enjeux importants pour l'élevage local. Outre les éleveurs spécialisés, il s'adresse aussi à des exploitations de polycultures-élevage ayant une orientation marquée vers l'élevage bovin allaitant. Par la réalisation d'un suivi technique des exploitations, le contrôle des performances vise à améliorer la productivité des élevages et à satisfaire la demande des marchés locaux. Il est aussi appliqué dans le cadre des programmes départementaux d'amélioration génétique des races locales, notamment le programme de sélection conduit par l'UPRa Créole en Guadeloupe. Il présente dans ce cas un intérêt particulier pour la sauvegarde et l'amélioration des races locales adaptées au milieu tropical. Les données issues du contrôle de performance sont pour l'instant gérées le plus souvent au niveau local, avant leur intégration dans le Système d'Information Génétique (SIG) prévu courant 2006. A noter que les données de la Réunion sont déjà prises en compte dans les bases nationales des races Limousine, Blonde d'Aquitaine, Charolaise.

CONCLUSION

Le développement des contrôles de performances dans les DOM devrait permettre d'une part une meilleure valorisation des ressources génétiques locales et d'autre part de mieux tenir compte de l'influence du milieu sur les résultats zootechniques en élevage bovin allaitant dans ces régions tropicales. Des adaptations sont en cours, compte tenu des particularités des races locales de type zébu exploitées dans les Antilles et en Guyane, notamment en ce qui concerne le pointage morphologique au sevrage.

Le contrôle de performances bénéficie dans chaque DOM d'aides de l'ODEADOM et des collectivités locales.